Obernai

Entreprendre tous ensemble

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE LA VILLE D'OBERNAI

DÉCEMBRE 2023

www.obernai.fr

imaginalsace

Rêvez Noël à Obernai

Abonnez-vous à la newsletter mensuelle d'Obernai !

Afin d'informer les habitant(e)s de l'actualité d'Obernai, une newsletter est envoyée chaque mois aux abonné(e)s. Si vous souhaitez également recevoir par mail cette newsletter mensuelle, n'hésitez pas à vous y inscrire via le site internet de la Ville.

Vous y trouverez notamment :

- les principales actualités de la Ville et de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile,
- l'actualité de la Médiathèque, de l'Ecole de Musique de Danse et Dessin, du Relais culturel 13e sens Scène et Ciné, du Centre Arthur Rimbaud, de l'O Espace Aquatique...
- l'agenda des manifestations des associations obernoises,
- les dernières publications de la Ville et de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile,
- les prochains films projetés au cinéma de 13e sens - Scène & Ciné.

www.obernai.fr/newsletter.htm

Chapelle du Beffroi : un cadre idéal pour exposer

Vous avez un projet d'exposition et souhaiteriez mettre en valeur votre travail artistique ? La Salle d'exposition du Beffroi a justement été conçue pour recevoir et exposer les créations d'artistes amateurs ou professionnels et de nouveaux tarifs ont été votés par le Conseil municipal.

Récemment rénovée, cette salle municipale de 60 m² dispose d'un potentiel d'exposition de 40 mètres linéaires. **Les nouveaux tarifs de location à la semaine (du mercredi au mardi soir) sont de 300 € (tarif général) et de 250 € (tarif exposant obernois).** Les artistes ou associations désirant exposer peuvent télécharger le dossier sur le site internet de la Ville et le renvoyer à la Mairie. Une commission examinera et validera les demandes en fonction de l'intérêt artistique du projet et des disponibilités de la Salle.

www.obernai.fr/location
Mairie d'Obernai - Tél. 03 88 49 95 95

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai
Place du Marché - C.S. 80 205 -
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication : Bernard Fischer
Rédaction, conception et mise en page : Maud Audinat - Tamina Hobeïka - Direction de la Communication - Ville d'Obernai

Crédits photos : ©Ville d'Obernai / ©Paul Seners / ©Airmegapix-Rothan/ ©Jean-Jacques Gangloff/ © Thomas Devard / ©Obernai Habitat / @Christophe Hamm / ©Ritzenthaler / ©Vladislav Noseek / © Jan Engel / ©120GR / ©IUPS / ©Au Trente Deux / ©ChantalS / ©Felix Pergande.
Impression : Gyss Imprimeur.
Ce journal est imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour respecter l'environnement.

Distribution : Ville d'Obernai / Pour toutes informations complémentaires, problèmes de distribution ou insertion d'une information, vous pouvez contacter la Mairie d'Obernai – Direction de la Communication Place du Marché - C.S. 80 205 - 67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 71

E-mail : communication@obernai.fr

Internet : www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : Avril 2024

SOMMAIRE

Informations
- Abonnez-vous à la newsletter mensuelle d'Obernai !
- Chapelle du Beffroi : un cadre idéal pour exposer

Page 2

Éditorial du Maire
Page 3

Temps forts
Pages 4-5

Conseil Municipal
- Extraits des délibérations du 25 septembre et 30 octobre 2023
- Les arrêtés municipaux en ligne

Pages 6-7

Travaux
- Plan Vélo : aménagement de la voirie
- Des économies d'énergie au Cosec et au Tennis club grâce à l'éclairage led
- Installation d'ombrières photovoltaïques au Parking du Groupe Scolaire Europe

Pages 8-9

Plan vélo
- Réaménagement de l'Avenue des Champs Verts
- Aménagement de la 2e section de la rue du Général Leclerc

Pages 10-13

Patrimoine
- Restauration du Domaine de la Léonardsau

Page 14

Transport
- Mobilité : le réseau Pass'O à votre service

Page 15

Éducation
- Notre Conseil Municipal des Enfants : 22 membres très engagés
- Des dessins d'écoliers pour soutenir les troupes
- Les cours de récréation deviennent actives et sportives
- Histoire d'Obernai en images

Pages 16-17

Logement
- Logement social : une politique dynamique et volontariste à Obernai

Pages 18-19

Solidarité
- La Boutique solidaire Obernai

Page 20

Bloc-notes
- Recensement de la population
- L'Agenda 2024 : tout Obernai dans votre boîte aux lettres
- Naissances

Page 21

Infos municipales / Tribune
Page 22

Manifestations
- Festivités de Noël
- Les recettes de Noël
- Ouverture des commerces les dimanches

Page 23

Cher(e)s Habitant(e)s d'Obernai,

- *En cette fin d'année 2023, nous mesurons l'ampleur des événements qui ont jalonné cette année et nous sommes encore sous le choc des ignobles attentats perpétrés le 7 octobre dernier, qui ont ravivé une situation d'embrasement au Moyen-Orient. Nous espérons vivement que toutes les diplomaties déployées dans cette situation ubuesque, permettent d'apaiser ces tensions extrêmes et préserver au mieux toutes les populations civiles qui ne demandent qu'à vivre en paix.*

Nos pensées vont aux habitants d'Ukraine qui subissent la guerre depuis bientôt deux ans et à tous les peuples opprimés dans le monde, une quinzaine de conflits sont en cours actuellement.

Mesurons la chance que nous avons de vivre dans un pays libre et même si l'Europe est si imparfaite, elle est toutefois garante de la paix sur notre continent depuis 1945.

- *À Obernai, comme dans bien d'autres communes, nous avons rendu un vibrant hommage le 15 octobre dernier au Professeur Dominique Bernard, mais également à ses collègues Samuel Paty et Agnès Lassalle, lâchement assassinés dans leurs établissements : amitié et soutien à leurs familles, collègues, élèves et amis, en espérant vivement que l'autorité de l'Etat soit affirmée au plus haut niveau et que la sécurité des Français soit préservée en toutes circonstances.*

- *De nombreux chantiers sont actuellement en cours à Obernai. Ainsi, les travaux de réaménagement complet de l'Avenue des Champs Verts (pages 10-11) permettront la plantation complémentaire de 60 arbres, le maintien de 68 places de stationnement public, une désimperméabilisation de 1 000 m² pour faciliter l'infiltration des eaux de pluie et un renouvellement de l'éclairage public pour un éclairage moins énergivore (LED).*

- *La restauration du Domaine de la Léonardsau et la réfection du château sont en cours : ce projet, porté par la Ville d'Obernai, a été reconnu "Projet d'excellence" et bénéficie de ce fait de plus de 50 % de subventions de la part des collectivités territoriales, de l'État, de la CAF et de fonds européens gérés par la Région. Ce projet audacieux, initié par la Groupe majoritaire du Conseil municipal et soutenu par une grande majorité de la population locale, permettra à tous de jouir dès l'automne 2025, d'un lieu magnifique et extrêmement prisé.*

- *Merci aux membres du Conseil municipal des Enfants, ceux qui étaient en place pendant deux ans et ceux nouvellement élus : la belle jeunesse de notre Ville s'engage pour participer activement à la vie citoyenne, en proposant, dans divers domaines, des actions et des aménagements qui seront mis en œuvre par la municipalité.*

- *Pensées amicales à toutes les personnes isolées, fragiles ou souffrantes : en cette période de Noël, témoignons-leur davantage encore notre affection, soutenons-les et venons-leur en aide.*

- *Une fois de plus, nous savourons des instants de bonheur et de partage dans le cadre de notre Marché de Noël qui, par son ambiance féérique, nous rend heureux et réjouit les centaines de milliers de touristes et de visiteurs qui nous font l'honneur de venir à Obernai en cette période.*

Très belles fêtes de Noël et de fin d'année à tous.
Belle et heureuse année 2024.

Bernard FISCHER
Docteur en Pharmacie
Maire de la Ville d'Obernai
Conseiller Régional

Japon et mangas à l'honneur pour cette 2e édition de la Fête de la Culture

Une belle édition de la Fête du Sport et de la Famille : merci à toutes les associations présentes pour leur engagement tout au long de l'année

La dernière sortie Plogging Obernai, organisée avec le Club de Twirling, a permis de ramasser 51 kg de déchets !

150 personnes présentes à la soirée d'accueil des nouveaux habitants, ravies d'avoir emménagé à Obernai

Remise des prix du fleurissement 2023 : bravo aux lauréats !

Réunion de travail avec les Présidents des Associations sportives de la Ville

Cérémonie du 11 novembre en présence des nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants, des élèves de l'école du Parc et de l'École Municipale de Musique, de Danse et de Dessin

Alsascience : un festival de culture scientifique organisé en partenariat avec le Jardin des Sciences de Strasbourg : merci à tous nos partenaires et visiteurs qui ont contribué à sa réussite !

Inauguration des festivités de l'Avent : féerie de Noël dans un cadre authentique

Journée contre le harcèlement scolaire : les élèves de la classe de CM1/ CM2 de l'école Picasso ont formé un cœur dans la cour de récréation en signe de contestation face au harcèlement dans les écoles

Séance du 25 septembre 2023

Extrait des délibérations

- Approbation du projet de réaménagement de l'avenue des Champs Verts. Voté par 26 voix pour et 5 voix contre (Mme Catherine Edel-Laurent, M. Guy Lienhard, M. Jean-Louis Reibel, Mme Elisabeth Couvreux, Mme Sophie Thevenin).

- Présentation du rapport social unique 2022 de la Ville d'Obernai. Prend acte.

- Rapport annuel d'activité pour l'exercice 2022 de la Société d'Economie Mixte Locale Obernai Habitat. Prend acte.

- Rapports annuels pour l'exercice 2022 des Établissements Publics de Coopération Intercommunale : Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile. Prend acte.

- Restaurant/Club House O'SET situé rue du Château à Obernai : Conclusion d'un contrat de location-gérance pour l'exploitation du fonds - Période du 1er/10/2023 au 30/04/2024. Voté à l'unanimité.

- Renouvellement des locations de chasses communales pour la période du 2 février 2024 au 1er février 2033 :
  - Affection du produit de la chasse suite à la consultation des propriétaires
  - Constitution et définition du périmètre des lots de chasse
  - Définition des modes de location
  - Projet de contrat de bail avec clauses particulières.

  Voté à l'unanimité.

- Tarification des services publics locaux : adjonction - modification. Voté à l'unanimité.

- Conclusion d'une convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin pour la période 2023-2027. Voté à l'unanimité.

- Règlement de fonctionnement de l'établissement Multi-accueil d'Obernai - Mise à jour. Voté à l'unanimité.

- Attribution d'une subvention d'investissement à l'Association 13e Sens Scène et Ciné pour l'opération de modernisation des équipements du cinéma d'Obernai. Voté à l'unanimité.

- Attribution d'une subvention d'investissement au Cercle d'Échecs d'Obernai pour l'organisation du 2ème Open d'échecs Altorf-Obernai en octobre 2023. Voté à l'unanimité.

- Aide de solidarité aux populations victimes du séisme au Maroc et des inondations en Lybie. Voté à l'unanimité.

Séance du 30 octobre 2023

Extrait des délibérations

- Désignation des représentants municipaux au sein des organismes extérieurs - Association "La Boutique Solidaire d'Obernai".

- Délégation de service public pour l'exploitation du petit train touristique d'Obernai - Présentation du rapport annuel du délégataire pour l'année 2022. Prend acte.

- Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile et la Ville d'Obernai pour l'opération d'aménagement d'itinéraires cyclables sécurisés "Plan Vélo d'Obernai" - Avenant. Voté à l'unanimité.

- Renouvellement des locations de chasses communales pour la période du 2 février 2024 au 1er février 2033 :
  - Approbation de conventions de gré à gré pour le lot intercommunal n° 1 et les lots communaux n° 3, 4 et 5.
  - Agrément des candidatures en vue de l'adjudication pour la location du lot intercommunal n° 2 et décisions connexes". Voté à l'unanimité.

- Mission d'animation générale du Centre Socio-culturel - Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'Association Arthur Rimbaud pour la période 2023-2026. Voté à l'unanimité

- Décision Modificative du budget de l'exercice 2023 - DM 1. Voté par 28 voix pour et 4 abstentions (Mme Catherine Edel-Laurent, M. Guy Lienhard, Mme Elisabeth Couvreux, Mme Sophie Thevenin).

Prochaine séance : lundi 18 décembre 2023 à 20h
Retrouvez l'ensemble des délibérations sur www.obernai.fr/cm

Les arrêtés municipaux en ligne

Les arrêtés temporaires et permanents ainsi que les décisions de la commune sont consultables en ligne sur le site internet de la Ville d'Obernai. La durée de publication de chaque acte est de 2 mois au minimum.

Ces documents sont également disponibles en consultation 24h/24 sur l'écran situé à l'entrée de la Mairie.

www.obernai.fr/actes

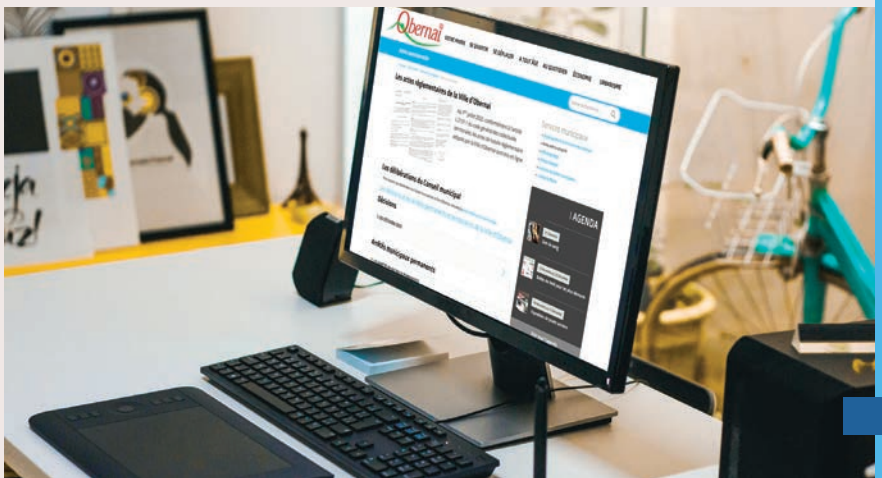

Plan Vélo : aménagement de la voirie

Réaménagement de la rue Poincaré

Réaménagement de la rue de l'Abbé Oesterlé

Des économies d'énergie au Cosec et au Tennis club grâce à l'éclairage led

Les éclairages des terrains de tennis couverts et de la salle omnisports du COSEC ne répondaient plus totalement aux exigences d'intensité lumineuse recommandées pour la pratique des différents sports proposés par les associations et étaient consommatrices d'énergie de par leur technologie ancienne. Ainsi, afin de répondre aux besoins des associations sportives et de poursuivre l'objectif d'économies d'énergie dans ses équipements sportifs, la Ville d'Obernai a décidé de remplacer l'éclairage existant par une technologie à led (plus économique) couplé à un système de gestion de l'intensité en fonction de la nature des utilisations.

Au Cosec, les luminaires des 4 rampes d'éclairage ont été remplacés par des projecteurs led permettant d'obtenir un éclairage jusqu'à environ 1200 lux de moyenne (valeur généralement demandée lors des compétitions de niveau national). Les luminaires assurant l'éclairage dans le couloir d'athlétisme ont également été remplacés. **Un boîtier gèrera ces nouveaux éclairages et permettra, en fonction des droits de chaque utilisateur, de régler l'intensité lumineuse nécessaire à l'activité qui y est exercée.** L'installation sera également munie d'un détecteur de présence et d'une horloge interne permettant l'extinction automatique de l'éclairage à partir d'un horaire prédéfini, évitant ainsi tout risque d'éclairement involontaire ou abusif. Le montant des travaux est de 44 189 € H.T.

Au Tennis Club, les travaux seront réalisés prochainement avec des projecteurs led pour les quatre courts de tennis et un boîtier de gestion de l'intensité lumineuse sera installé permettant d'éclairer individuellement chaque terrain avec également un détecteur de présence. Le montant de ces travaux est de 43 812 € H.T.

Perspective du Parking du Groupe scolaire Europe montrant les futures ombrières photovoltaïques

Installation d'ombrières photovoltaïques
au Parking du Groupe Scolaire Europe

La Ville d'Obernai a engagé en 2023 un programme global de déploiement d'installations photovoltaïques au sein de son patrimoine communal afin d'augmenter la part d'énergies renouvelables dans ses consommations électriques. Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'ensemble de la dynamique nationale visant à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

1 000 m² de panneaux photovoltaïques

Le parking du Groupe Scolaire Europe est le premier site concerné par ce déploiement avec l'installation de près de **1000 m² de panneaux photovoltaïques organisés en quatre travées d'ombrières.** Ils généreront une production annuelle moyenne d'environ 205 888 kWh.

Une production électrique autoconsommée

La production de ces ombrières photovoltaïques sera autoconsommée à 91 %, en répondant en partie aux besoins électriques du Groupe Scolaire Europe, du Multi-accueil le Pré'O, de la Mairie, de la Salle des Fêtes...

La récupération des eaux de pluie

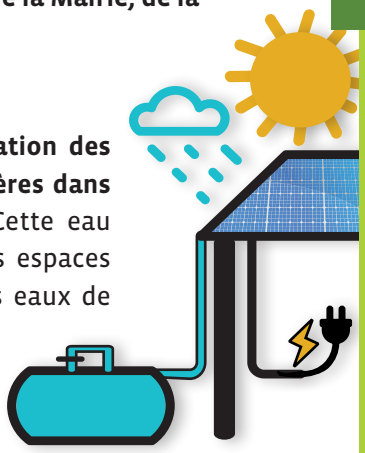

Ces travaux intègrent la récupération des eaux pluviales à partir des ombrières dans une citerne enterrée de 50 m³. Cette eau permettra d'assurer l'arrosage des espaces verts communaux. L'ensemble des eaux de voirie sera par ailleurs déconnecté du réseau d'assainissement et directement infiltré dans la zone du stade voisin.

Un parking de 61 places de stationnement couvert

Le parking du Groupe Scolaire proposera au final 61 places de stationnement couvert dont 2 places dédiées aux personnes à mobilité réduite. **Une borne de recharge pour véhicule électrique y sera également installée.**

www.obernai.fr /parkingeurope

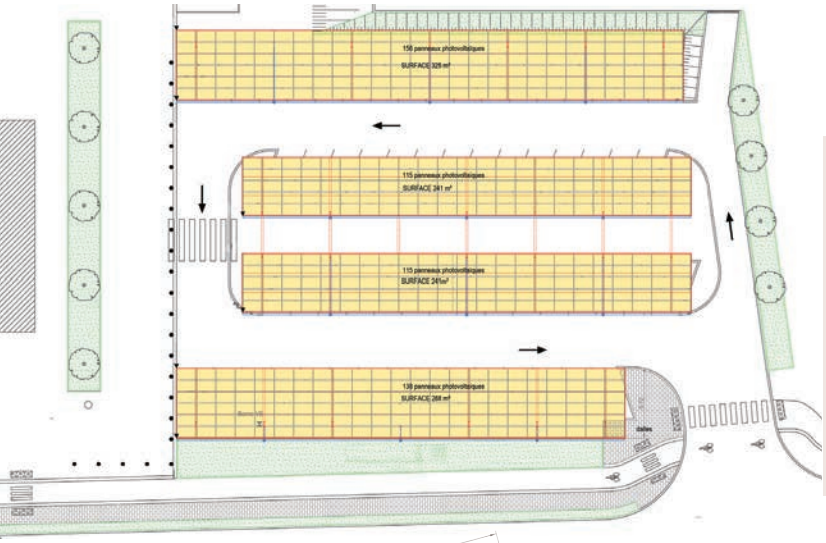

Un investissement de 717 230 € H.T.

LE STATIONNEMENT PENDANT LES TRAVAUX

Le stationnement sera impacté jusqu'à début juin 2024 mais les travaux ont été phasés pour diminuer la gène occasionnée pour les usagers.

- **Jusqu'à fin mars 2024, le parking sera utilisable mais sa capacité pourra être restreinte.**
- **Durant les vacances d'hiver et de printemps 2024, le parking sera totalement fermé.**

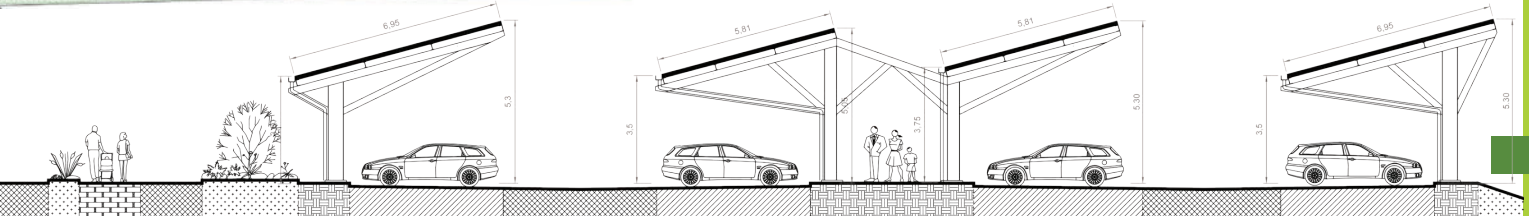

Plan Vélo: réaménagement de l'Avenue des Champs Verts

Dans le cadre de l'ambitieux Plan Vélo qui prévoit la création d'itinéraires cyclables par la Ville d'Obernai et la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, les travaux de réaménagement de l'Avenue des Champs Verts ont démarré début octobre et dureront jusqu'à mars 2024.

La Municipalité a souhaité que ces travaux, rendus indispensables par l'état de la voirie et des réseaux, portent de fortes ambitions en matière d'environnement et de cadre de vie, au profit de l'ensemble des habitants et usagers de l'avenue. Ainsi le projet répond à trois objectifs : réduire la vitesse de circulation des véhicules, partager la voirie entre tous les types d'usagers et assurer une circulation en sécurité pour tous.

A noter : Dans le cadre de la modification des vitesses autorisées dans Obernai, l'Avenue des Champs Verts est limitée à 30 km/h, depuis septembre 2023, pour la sécurité de l'ensemble des usagers.

www.obernai.fr/avenuedeschampsverts

AVENUE DES CHAMPS VERTS

- *Création d'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB)*.*
- *Maintien de 68 places de stationnement sur la rue dont 24 places revêtues d'un matériau drainant.*
- *Plantation de 60 arbres en plus des arbres existants, qui seront conservés.*
- *Transformation de plus de 1000 m² de surface en espaces verts pour désimperméabiliser les sols et faciliter l'infiltration des eaux de pluie.*
- *Remplacement à neuf de 100 % des réseaux d'eau potable et d'assainissement.*
- *Renouvellement des éclairages publics pour des modèles à LED basse consommation.*
- *Budget : 943 588 € H.T.*

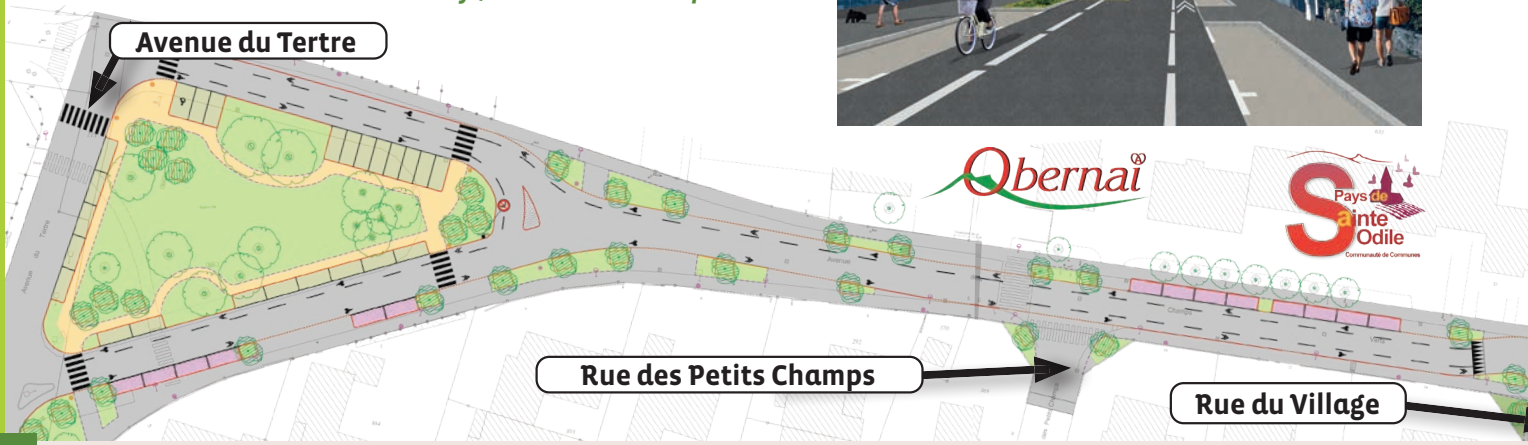

Projet d'aménagement de l'avenue des Champs Verts
Phase 2 : de décembre 2023 à mars 2024, les travaux seront réalisés de la rue du Village jusqu'à l'avenue du Tertre

Qu'est ce qu'une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) ?

- C'est une voie unique, sans sens de priorité, avec deux rives larges sur les côtés, la voiture roule sur la voie centrale, le vélo est invité à circuler au centre de la rive.
- Dès qu'un véhicule arrive dans l'autre sens, les deux véhicules ralentissent, se déportent légèrement sur la rive pour se croiser, avant de se repositionner sur la voie centrale.
- **En situation de croisement et en présence d'un vélo**, la voiture attend derrière le vélo avant de reprendre sa place.
- Une Chaussée à Voie Centrale Banalisée est déjà aménagée route de Boersch.

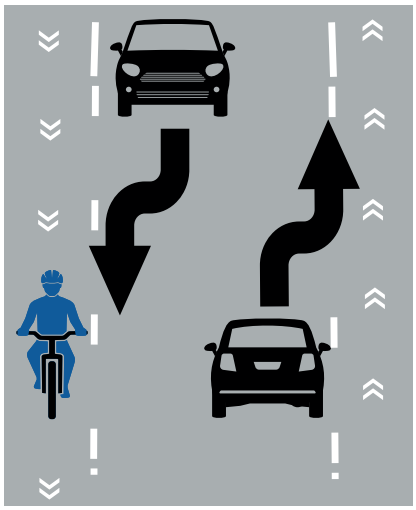

Travaux en cours sur le 1er tronçon, remplacement des réseaux d'eau et d'assainissement

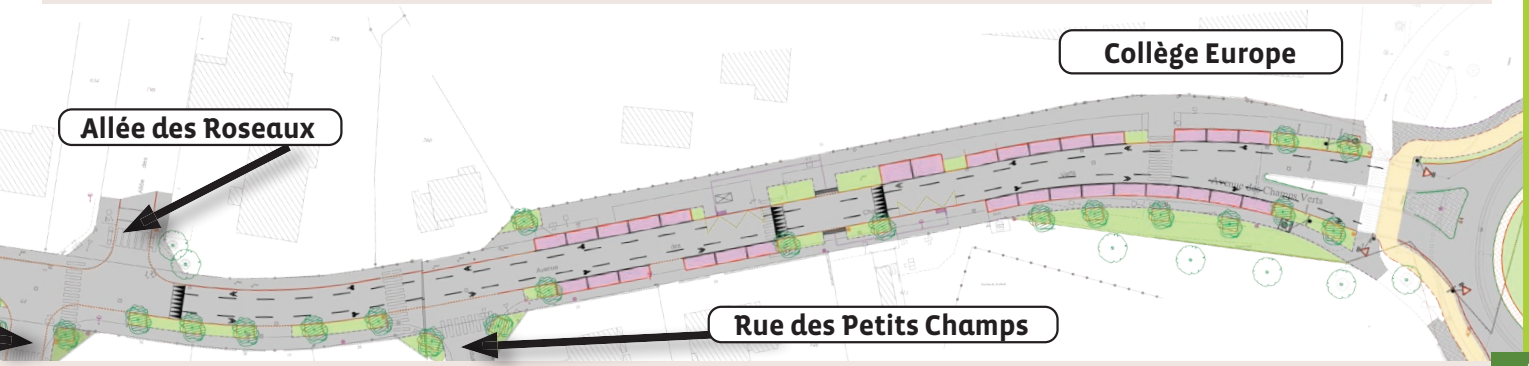

Phase 1 : les travaux allant de la rue du Maréchal Juin jusqu'à l'allée des Roseaux ont débuté en octobre et se termineront en décembre 2023

Projet d'aménagement de la rue du Général Leclerc, allant de la rue de la Victoire à la rue du Général Gouraud

Aménagement de la 2e section de la rue du Général Leclerc

Ce deuxième tronçon de la rue du Général Leclerc, allant de la rue des Bonnes Gens à la rue du Général Gouraud, irrigue un secteur de mixité urbaine associant des activités commerciales, des bureaux et de l'habitat. La réalisation des aménagements cyclables sera sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville d'Obernai et les travaux de réseaux sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile.

RUE DU GÉNÉRAL LECLERC DE LA RUE DU FOYER AU GIRATOIRE FREPPEL

- ***Réalisation d'une piste bidirectionnelle de 140 mètres linéaires de la rue du Foyer à la rue de la Victoire.***
- ***Création d'une zone apaisée avec partage de la chaussée allant de la rue de la Victoire à la rue du Général Gouraud***
- ***Plantation d'une vingtaine d'arbres***
- ***Budget : 1 035 000 € H.T.***

- **Poursuite de la nouvelle piste cyclable bidirectionnelle implantée sur le côté ouest de la rue du Général Leclerc,** dans le prolongement de la première section jusqu'à la rue de la Victoire. **Ce tronçon de 140 m sera aménagé selon les mêmes principes que la première section de la rue du Général Leclerc.**

- **Création d'une zone apaisée de la rue de la Victoire à la rue de la Gare**

Le secteur allant de la rue de la Victoire aux abords de la Gare sera réaménagé en zone 30 compte tenu des contraintes urbaines liées à ce quartier. Le gabarit viaire est en effet particulièrement réduit et il ne sera pas possible d'y organiser la circulation des vélos en site propre.

Les voies seront donc réaménagées en zone apaisée, avec un partage de la chaussée entre cyclistes et automobilistes, sur le principe d'un aménagement d'espace public de centre-ville. Les cyclistes seront intégrés sur la chaussée à partir d'aménagements sécurisés spécifiques, au droit du carrefour "Leclerc/ Victoire."

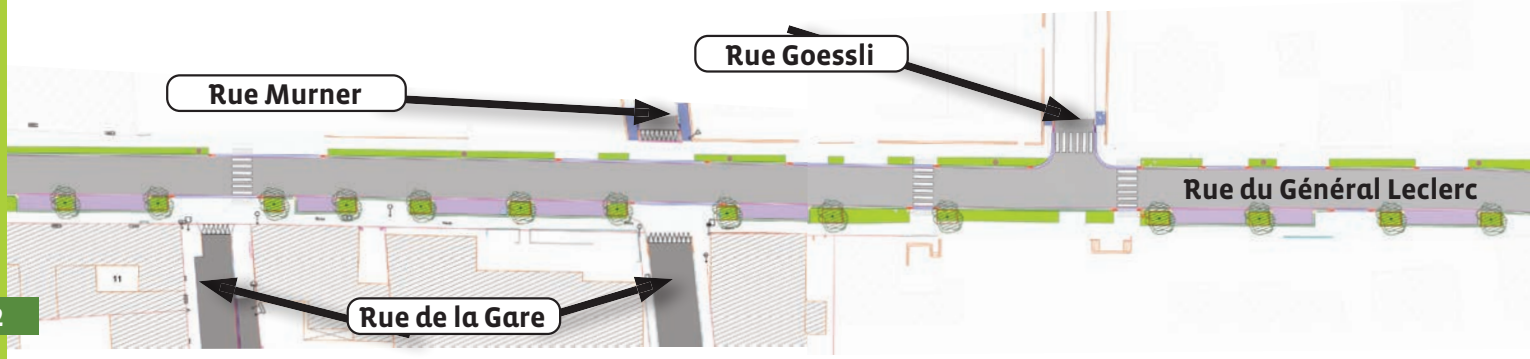

Interview de Frank Buchberger

Frank Buchberger
Adjoint au Maire
Délégué à l'Environnement, à l'Urbanisme, aux Mobilités et aux Équipements

En quoi consiste cette nouvelle tranche de travaux réalisée dans le cadre du Plan Vélo ?

C'est la dernière étape dans le réaménagement de la rue du Général Leclerc, projet engagé en 2023 et qui concerne au total près de 1,5 km de voirie. Nous avons fait le choix d'échelonner ce vaste chantier sur deux années, durant les périodes impactant le moins les flux de circulation et l'attractivité de la ville. A l'instar du tronçon "Foyer-Divinale", les travaux sur le tronçon "Foyer-Gouraud" se dérouleront de janvier à mi-mai. Nous avons demandé aux entreprises de déployer des moyens humains hors normes pour contenir les délais de chantier tout en préservant un sens de circulation. C'est évidemment un défi collectif en matière d'organisation et de sécurité. Je remercie l'ensemble des riverains et des entreprises qui font preuve d'une réelle compréhension.

Quels sont les traits particuliers de ce réaménagement ?

Sur ce tronçon situé à l'approche du centre-ville, les cyclistes retrouveront la chaussée, où la circulation a été apaisée à 30 Km/h. Nous devions conserver des possibilités de stationnement de proximité pour la desserte des nombreuses activités installées tout en déminéralisant et végétalisant l'espace public : la rue du Général Leclerc sera plantée d'arbres d'alignement et de massifs. L'ambiance de la rue va être considérablement transformée et embellie. Nous voulons ainsi contribuer concrètement à limiter les effets du réchauffement climatique en ville.

Quelle sera la prochaine phase du Plan Vélo ?

Nous travaillons actuellement sur le réaménagement du parvis Freppel et de l'ensemble du tronçon de la rue du Général Gouraud situé entre l'Avenue de Gail et le Rempart Foch. Ces travaux seront réalisés à partir de janvier 2025, tout en conservant pendant toute la durée des travaux la circulation d'entrée dans le centre-ville.

Le giratoire Freppel sera conservé mais redimensionné pour répondre aux problèmes de giration des bus et des poids lourds. Ce lieu est très fréquenté par les nombreux élèves des établissements scolaires et les usagers de la gare. Les déplacements à pieds et en vélos y seront beaucoup plus confortables qu'aujourd'hui.

- **Les trottoirs** seront dimensionnés confortablement, avec des largeurs comprises entre 1,80 m et 3,20 m selon le cas.

- **La végétalisation importante de cette section contribuera à la qualité d'entrée du centre-ville**

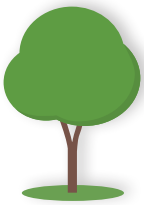

Sur la rue du Général Leclerc, un alignement d'environ 15 arbres est prévu côté Est de la voie. Une bande d'espaces verts (plantations ornementales de type vivaces) sera rétablie côté Ouest, évitant ainsi également le stationnement gênant au droit des accès des riverains.

- **Des places de stationnement**

Environ 15 places de stationnement seront intégrées entre les plantations.

- **Aménagement paysager à l'extrémité de la rue des Bonnes Gens**

Un espace vert de plus de 100 m² sera aménagé au croisement avec la rue du Général Leclerc, avec la plantation de 5 arbres. En bordure de cet espace, des conteneurs à déchets et biodéchets seront implantés ainsi que la boîte aux lettres de la Poste, relocalisée.

PLANNING DES TRAVAUX ET SENS DE CIRCULATION

L'ensemble des travaux sera réalisé avec un sens de circulation allant de la rue des Bonnes Gens à la rue du Général Gouraud

1re phase : 2,5 mois, de janvier à mars 2024

2e phase de : 2 mois, de mars à mai 2024

Une information aux riverains et usagers sera diffusée afin de les informer du planning des travaux.

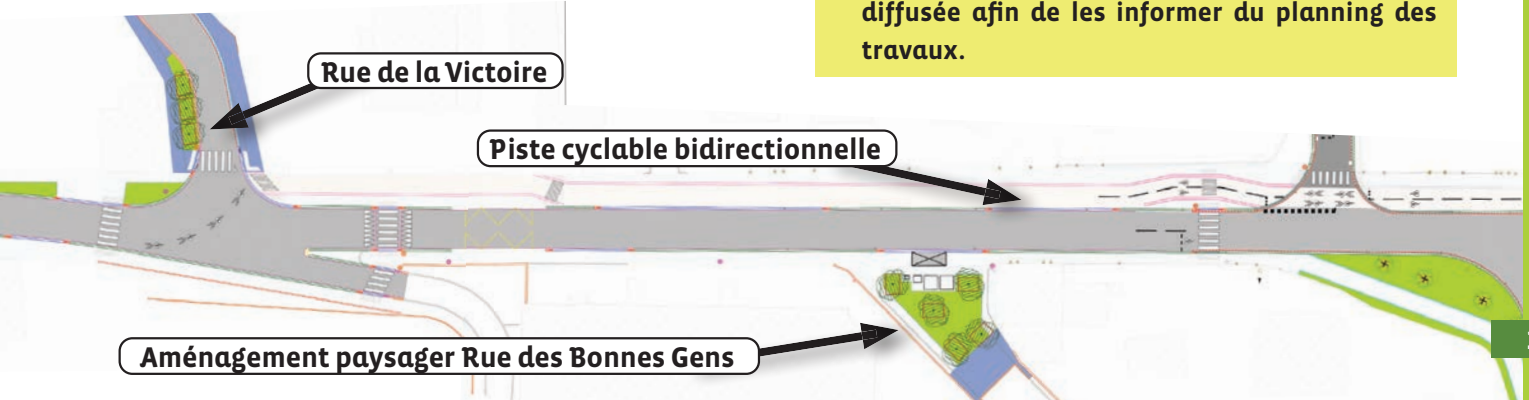

Restauration du Domaine de la Léonardsau

Voilà déjà un an que la restauration du Domaine a débuté, comme prévu. Une partie des travaux est en voie d'achèvement laissant entrevoir la future mise en valeur de ce patrimoine obernois.

Le nouveau bâtiment, à l'entrée du Domaine, est en voie d'achèvement. La qualité de sa réalisation, dans l'esprit du Domaine, donne déjà une idée du futur cachet de cet espace d'accueil des visiteurs.

Le parking aménagé, qui s'intègre parfaitement au parc, est également en voie d'achèvement. Les plantations y ont été retardées en raison de la météo inhabituelle de cet automne 2023, mais elles seront normalement réalisées en janvier 2024.

Dans le château, les réfections en cours permettent de remédier aux nombreux défauts, tant sanitaires que structurels, observés sur les charpentes anciennes. Les entreprises Girold, Piasentin et Dupasquier & Bloino font un travail minutieux et bénéficient des très bonnes conditions d'intervention apportées par le parapluie recouvrant la totalité des toitures. Ces travaux impressionnants de toiture devraient être achevés au courant du mois de février 2024.

Le Parc reste ouvert au public pendant les travaux
www.obernai.fr/leonarsau

Domaine de la LÉONARDSAU

FONDATION DU PATRIMOINE

Participez à la restauration de la Léonardsau…

Dans le cadre de la restauration du Domaine de la Léonardsau, la Ville d'Obernai s'est associée à la Fondation du patrimoine afin de proposer au public une campagne de financement participatif. Vous souhaitez aider à la réalisation de ce magnifique projet ? Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt !

Comment faire un don ?

- **Sur le site internet** de la Fondation du patrimoine **www.fondation-patrimoine.org/80408** ou en flashant le QR code ci-contre.
- **Par chèque**, envoyé à la Fondation du patrimoine - Délégation Alsace - 9 Place Kléber - 67000 Strasbourg (à l'ordre de **Fondation du patrimoine - Travaux de mise en valeur du Domaine et de restauration du Château de la Léonardsau).**

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt !

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation du patrimoine.

Merci pour votre soutien !

Mobilité : le réseau Pass'O à votre service

Afin d'assurer le meilleur service possible, le réseau Pass'O adapte ses offres aux besoins des habitants et de ses voyageurs.

Dans le nouveau guide horaire distribué avec ce journal, vous constaterez que **les horaires des trains TER en gare d'Obernai ont changé depuis le 10 décembre 2023** et que de cet fait, Keolis, avec la Communauté de Communes, a veillé à **maintenir le maximum de correspondances entre les trains et le réseau Pass'O, et assurer ainsi l'intermodalité.**

Par ailleurs **l'offre de transport pour les collégiens, lycéens, ainsi que pour les élèves en section bilingue de l'école Picasso a été améliorée,** afin de faciliter les trajets scolaires en transport en commun à Obernai.

Que vous soyez un particulier ou une entreprise, n'hésitez pas à contacter l'équipe du réseau Pass'O qui est à votre écoute pour répondre à vos questions, vous présenter les différents services du réseau et trouver des réponses à vos besoins de transport.

Le Relais Pass'O
Tél. 03 88 81 06 71
passo@keolis.com
www.passo.fr

Prenez la Navette des Neiges
pour un bol d'air au Champ du Feu

Les Navettes des Neiges sont une alternative à la voiture, pour accéder à la station de ski du Champ du Feu. En effet, ce moyen de transport en commun permet de passer une journée en montagne tout en polluant moins, en évitant le stress des embouteillages et de la recherche d'une place de parking. Grâce aux bus, tout un chacun peut ainsi accéder en toute sécurité jusqu'au cœur de station du Champ du Feu, à la Serva, mais aussi à la Rothlach et à la Charbonnière.

Les navettes circuleront, avec trois rotations par jour, à compter **du samedi 23 décembre 2023 jusqu'au dimanche 24 mars 2024**, les mercredis, samedis et dimanches, tous les jours des vacances de la zone B.

Quelques exemples de tarifs :
- 2,50 € billet unitaire
- 17,50 € le carnet de 10 voyages
- 17,50 le Pass groupe journée (2 à 5 personnes)

Retrouver l'ensemble des tarifs sur le site www.fluo.eu/67

Ligne 258
Strasbourg - Obernai - Le Champ du Feu

Jour de circulation selon calendrier de fonctionnement				
STRASBOURG	Gare Routière des Halles	07:45	09:45	12:30
OBERNAI	Collège Europe	08:15	10:15	13:00
	Gare - Paul Emile Victor	08:17	10:17	13:02
	Parking des Remparts	08:20	10:20	13:05
OTTROTT	Ancienne Gare	08:29	10:29	13:14
KLINGENTHAL	Armes Blanches	08:33	10:33	13:18
ROTHLACH	Carrefour	08:51	10:51	13:36
CHAMP DU FEU	Myrtilles	08:56	10:56	13:41
	La Serva	09:00	11:00	13:45
Jour de circulation selon calendrier de fonctionnement				
CHAMP DU FEU	La Serva	12:15	14:45	17:30
	Myrtilles	12:19	14:49	17:34
ROTHLACH	Carrefour	12:24	14:54	17:39
KLINGENTHAL	Armes Blanches	12:42	15:12	17:57
OTTROTT	Ancienne Gare	12:46	15:16	18:01
OBERNAI	Gare - Paul Emile Victor	12:55	15:25	18:10
	Parking des Remparts	12:58	15:28	18:13
	Collège Europe	13:00	15:30	18:15
STRASBOURG	Gare Routière des Halles	13:30	16:00	18:45

La ligne 258
La Navette des Neiges qui dessert le Champ du Feu via Obernai est la ligne 258 avec 3 arrêts.

Bon à savoir :
- Toutes les lignes sont équipées d'un rack à skis et de soutes à bagages pour les luges.
- **La réservation est obligatoire pour emprunter ces navettes.** Elle doit être faite au plus tard la veille avant 17h30, du lundi au vendredi, ou le samedi avant 11h30 pour un voyage le dimanche ou le lundi.

En savoir plus : resafluo67.fr
Tél. 0972 67 67 67

Les cours de récréation
deviennent actives et sportives

Depuis 2022, la Ville d'Obernai est labellisée Terre de Jeux 2024 et participe à faire découvrir les Jeux olympiques et les sports olympiques. A ce titre, de nombreuses actions ont été initiées par les associations sportives, organismes para-municipaux et la Ville (semaine des copains, animations découvertes, initiations...) et une nouvelle action a été réalisée dans les écoles à destination des élèves.

En effet, à l'heure où la sédentarité gagne de plus en plus de terrain chez les plus jeunes, les cours d'écoles ont un rôle essentiel à jouer et doivent faciliter l'activité physique de l'élève et constituer un espace prioritaire d'éducation motrice. Ainsi, cet été, les agents du Pôle Logistique et Technique de la Ville ont réalisé des traçages ludiques et sportifs dans les cours des écoles de chaque groupe scolaire selon les plans établis par le Service des Sports de la Ville, en concertation avec les Directeurs/trices des différents établissements scolaires.

Ces marquages permettent de proposer des activités physiques et sportives ludiques et attractives, et de répondre à différents objectifs : lutter contre la sédentarité des enfants, mettre à disposition des enseignants des parcours permettant l'élaboration de séances de sports comme l'opération "30 min d'activité/ jour", égayer les cours de récréation et améliorer la cohésion sociale.

Ces aménagements pourront également être utilisés par les enfants pendant les temps périscolaires.

Histoire d'Obernai en images

L'école des filles tenue par les Sœurs de Ribeauvillé s'installa en 1894 dans l'actuel bâtiment du cinéma
Carte postale ancienne ©Archives municipales d'Obernai

Depuis 1881, l'ancien château de Gail (acheté par le Maire Siebert) est un établissement scolaire. "Progymnasium", puis "Collège" en 1919, c'est en 1960, que l'établissement devient le Lycée Freppel.
Carte postale ancienne ©Archives municipales d'Obernai

Notre Conseil Municipal des Enfants :
22 membres très engagés

Début octobre, Isabelle Suhr, Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation, à la Vie Scolaire et à la Culture, a accueilli les 114 élèves de CM1 des trois groupe scolaires d'Obernai avec leurs enseignant(e)s pour l'élection de 13 nouveaux Conseillers municipaux des enfants.

Il y eut beaucoup de candidats, beaucoup de beaux projets et la volonté de tous d'aider à améliorer la vie des habitants jeunes et moins jeunes.
Les nouveaux élus étaient très fiers de leur victoire et l'Adjointe au Maire a félicité l'ensemble des enfants pour leur enthousiasme à devenir des citoyens et remercié les enseignant(e)s pour le travail réalisé tout au long de l'année autour de la démocratie et de la citoyenneté.

Les nouveaux conseillers, avec leurs collègues élus l'année dernière, ont déjà assisté à leur premier Conseil Municipal des Enfants en étudiant les projets à venir, ainsi qu'à la cérémonie du 11 Novembre et à l'inauguration d'Alsascience.

www.obernai.fr/cme

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (2023-2025)

Maeva ADAM
Sidüney AKYOL
Eléonore ARHANCHIAGUE
Loïc BRUNET
Charles CAFARELLI SCHALL
Léa CUNTZMANN SAVREUX
Leynna DAHBI
Julia DEIBER-RUFFENACH
Camille DELACROIX
Laura DELBENDE
Milan FREYERMUTH
Mathias GROSS
Jules HAUMESSER
Louis KRETZ
Brihanna LAURES
Lou LEH-BARONCINI BOSSERT
Elsa LUNARDI TIBAUDO
Théo NEUBAUER
Léonie REBER
Thimothée SAJ
Hugo STRUB
Nathan ZANELLA

De gauche à droite : les membres du Conseil Municipal des Enfants élus en 2023 des classes de CM1 des écoles du Parc, Freppel et Picasso

Des dessins d'écoliers pour soutenir les troupes

Dans le cadre du jumelage entre la Ville d'Obernai et le Groupement de soutien de la base de défense de Strasbourg-Haguenau-Colmar, les élèves de CM1 de la classe de Mme Filiotis, de l'école du Parc, ont participé à une opération de soutien moral des troupes pendant les fêtes.

En effet, le Lieutenant-Colonel Lecacheur, commandant du Groupement de Soutien, s'est déplacé mi-novembre à l'école pour récupérer les dessins réalisés et préparés pour l'occasion par les enfants afin de les joindre aux colis adressés aux militaires en opérations extérieures et éloignés de leur famille au moment des fêtes de fin d'année.

Cette rencontre se poursuivra avec d'autres rencontres à l'école mais aussi à la base du Groupement afin de faire découvrir aux élèves les missions du Groupement de soutien qui assure un appui logistique interarmées.

Logement social : une politique dynamique et volontariste à Obernai

Obernai Habitat a été créée le 31 décembre 2002, suite à la fusion de la SOGICOBE (créée le 13 octobre 1960) et de la Société Immobilière de la Haute-Ehn (créée le 27 mars 1963). A ce jour, elle assure la gestion de 756 logements sociaux à Obernai.

Une fusion récente pour poursuivre sa politique de gestion de proximité du parc locatif social d'Obernai

Pour faire face aux directives de la loi ELAN, la gouvernance d'Obernai Habitat, présidée par le Maire d'Obernai, Bernard Fischer, a décidé de ne pas fusionner avec un autre opérateur, mais de conserver une autonomie de direction, de gestion et de proximité, en adhérant à une Société Anonyme de Coordination "Habitat Rhénan" (9 avril 2021) dont le principal bailleur est Domial. **L'objectif de ce rapprochement est de pouvoir bénéficier des compétences, moyens et services de cette importante structure, qui assure la gestion d'environ 13 000 logements, tout en préservant le modèle de gestion de proximité** en vigueur à ce jour à Obernai.

Ce fut également l'occasion, avec cette nouvelle organisation qui garantit l'indépendance d'Obernai Habitat dont la Ville d'Obernai est l'actionnaire majoritaire, d'ouvrir son capital aux cinq autres communes de la Communauté de Communes.

Une politique de création de nouveaux logements sociaux

Un nouveau programme immobilier "les Lauriers" composé de deux bâtiments comptant 25 logements de typologies différentes a été livré en juillet et septembre 2021, avenue de Gail. Un aménagement volontairement supérieur aux normes d'accessibilité réglementaires (douches de plain-pied, ascenseurs...) qui permet de reloger des personnes en attente de propositions de logements adaptés à leurs besoins spécifiques.

Résidences « Les Lauriers » : un investissement de 3 000 000 € H.T.

Une politique constante de réhabilitation des logements du parc immobilier

Ces deux dernières années, Obernai Habitat a également poursuivi son plan de réhabilitation des logements de son parc avec la rénovation de 180 logements situés Place d'Europe pour un montant de 3 250 000 € H.T.

Les travaux ont permis :

- La rénovation complète des salles d'eau avec la création de douches dans les logements situés en rez-de-chaussée.
- Le remplacement de l'ensemble du réseau électrique des parties communes et la remise à niveau des équipements à l'intérieur des logements.
- La mise en œuvre d'une ventilation mécanique assurant le renouvellement d'air des logements.
- L'installation de paraboles en toiture des différents bâtiments, permettant à chaque résident de capter les chaînes souhaitées. A ce jour, plus aucune parabole privée n'est présente en façade.
- La rénovation totale des accès, des entrées d'immeubles et des cages d'escaliers.
- La sécurisation des sous-sols, avec la réorganisation complète des caves, le recoupement des différentes cages d'escaliers et la mise en œuvre de maçonneries permettant à chaque locataire de disposer d'un espace de rangement occulté et sécurisé.
- La mise en place d'un contrôle d'accès via des badges sécurisés et personnalisés, au niveau des entrées d'immeubles.

Vue d'une entrée d'immeuble rénovée avec contrôle d'accès

92%* DES LOCATAIRES SATISFAITS DE LA GESTION DU PARC IMMOBILIER

100 %** Taux de satisfaction des locataires sortants

97 %** Taux de satisfaction des locataires entrants

*enquête triennale obligatoire
** enquête 2022

Le dispositif réglementaire pour les demandes et les attributions de logements

Annuellement, le taux de rotation du parc locatif est de l'ordre de 40 à 50 logements, avec une demande de l'ordre de 1 000 dossiers enregistrés sur la plateforme Imhoweb. De ce fait, la sélection des dossiers de candidatures présentées mensuellement en Commission d'attribution des logements est étudiée avec beaucoup de soin, en privilégiant les situations les plus complexes. Toutes les candidatures sont soumises à l'avis des membres de la Commission et font l'objet d'un classement selon les critères de priorité préalablement définis.

A chaque mutation de logement, les services d'Obernai Habitat procèdent à la remise en état des locaux restitués pour assurer un accueil des nouveaux locataires dans les meilleures conditions.

Une équipe à l'écoute de ses locataires

Obernai Habitat a toujours privilégié une gestion de proximité, par un accueil de ses locataires au sein de son siège rue du Maréchal Koenig, ainsi que par la présence de six agents de proximité, répartis sur les différents sites. Les locaux d'accueil d'Obernai Habitat ont d'ailleurs fait l'objet, cette année, de travaux.

Obernai Habitat poursuit ses projets pour les années à venir

Grâce à son nouveau partenariat avec Domial, Obernai Habitat souhaite engager des travaux significatifs en matière de développement de logements sur Obernai mais également sur le territoire de la Communauté de Communes.

Un nouveau Plan Stratégique de Patrimoine sur 6 ans vient d'être élaboré, insufflant une dynamique de réhabilitation du parc existant et privilégiant la rénovation énergétique ainsi que l'amélioration des équipements de 400 logements. Dans le cadre du développement pluriannuel, est programmée la construction de nouveaux logements.

www.obernai-habitat.fr

L'amélioration du cadre de vie et des extérieurs avec la création de jeux pour les enfants

En complément de l'installation d'un city-stade réalisé par la Ville à l'attention des jeunes et la création d'un terrain de pétanque, Obernai Habitat a complètement réaménagé, les aires de jeux de la Place d'Europe en 2022 pour les enfants de 4 à 12 ans, pour un investissement de 176 000 € H.T.

Aire de jeux inaugurée le 6 mai 2022

La Boutique solidaire d'Obernai

Animés par la volonté de pouvoir mener à bien des actions plus locales et ciblées, et l'envie de plus de souplesse dans la gestion, les responsables et bénévoles de l'ancienne "Croix-Rouge d'Obernai" ont souhaité se réunir sous une nouvelle forme associative dénommée "La Boutique solidaire d'Obernai". Cette "nouvelle" association obernoise conserve les mêmes activités à vocation d'aide de proximité envers les personnes défavorisées et la tenue de sa "Vestiboutique", grâce au dévouement et au dynamisme de ses 26 bénévoles, qui y sont pleinement engagés depuis longtemps (la structure d'origine existant depuis plus de 60 ans).

Depuis de nombreuses années, la Ville d'Obernai et ses élus soutiennent l'équipe de bénévoles, présidée par Monsieur Robert FROMM, que ce soit **par le biais de subventions ou par la mise à disposition à titre gracieux du local** qu'elle occupe et dont la Ville est propriétaire, situé au sein du "Centre Hermès" avenue de Gail.

Que peut-on trouver à la Vestiboutique ?

Sur les près de 90 m² de la boutique, les clients ont la possibilité de trouver une gamme de vêtements de qualité pour hommes, femmes, enfants et bébés, des accessoires de mode (sacs, chaussures, foulards...) ainsi qu'une sélection de livres et de jouets pour enfants de tous âges. Chaque vêtement donné à l'association est scrupuleusement trié et vérifié avant d'être mis en vente. S'il manque un bouton, s'il y a une tache ou un accroc, il ne sera pas mis en vente. En revanche, ils ne sont pas jetés, mais triés et destinés à d'autres filières de recyclage.

L'équipe de bénévoles est ravie d'accueillir à nouveau tous les publics, qui pourront actuellement trouver **la nouvelle collection de vêtements automne-hiver Hommes, Femmes et Enfants dans un décor refait à neuf.** Les vêtements sont rangés selon leur taille et régulièrement adaptés à la saison en cours ou aux tendances actuelles afin que chacun y trouve ce qui lui conviendra, le tout à prix très bas.

Une gamme de quelque 600 livres enfants et adultes, des CD et DVD, des jouets ainsi que du linge de maison et de la vaisselle, vient compléter la boutique.

A quoi serviront les recettes de l'Association ?

Les recettes générées par les ventes de la Vestiboutique seront affectées aux oeuvres caritatives de l'association et permettront de mener à bien des actions solidaires au niveau local, notamment en liaison avec le Centre Communal d'Action Sociale. **En achetant à la Boutique Solidaire, vous contribuez à une œuvre humanitaire tout en faisant de bonnes affaires.**

Infos pratiques :

La Vestiboutique est située 20b Avenue de Gail. Elle est ouverte le 1er samedi du mois de 9h à 12h et les mercredis après-midi de 14h à 17h. Vous pouvez y déposer vos dons (vêtements, chaussures, livres et jouets) les mêmes jours aux mêmes heures. En dehors de ces créneaux, vous pouvez également les déposer dans le container prévu à cet effet à l'arrière de la boutique (24h/24).

Les prochaines ventes :

- **Mercredi 13 décembre de 14h à 17h**
- **Mercredi 20 décembre de 14h à 17h**
- **Mercredi 3 janvier de 14h à 17h**

Contact par téléphone au 06 59 99 04 46 ou par e-mail sur bsolidaireobernai@gmail.com

Recensement de la population

Comme chaque année, l'INSEE, en partenariat avec les communes, réalise le recensement de la population pour mieux connaître son évolution et ses besoins. Au-delà de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune, le recensement permet de disposer de statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

A Obernai, le recensement se déroulera du 18 janvier au 24 février 2024 et seulement un échantillon de la population sera recensé. Pour réaliser ce recensement, la Ville d'Obernai a développé un partenariat avec la Poste. Si vous faites partie des personnes recensées, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur de la Poste vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en main propre.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour cette démarche, gardez-le précieusement.

A NOTER : Le questionnaire de recensement peut être rempli directement en ligne de manière simple et rapide. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires "papier" pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pour en savoir plus sur le recensement, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

L'Agenda 2024 : tout Obernai dans votre boîte aux lettres

A l'instar des années précédentes, les agents du Pôle Logistique et Technique de la Ville déposeront dans votre boîte aux lettres, avec ce journal municipal, l'Agenda 2024 de poche réalisé par la Direction de l'Information et de la Communication. Ce support de communication, gratuit et distribué à tous les foyers obernois et forces vives de notre commune, regroupe des informations pratiques, à savoir les coordonnées de l'ensemble des services municipaux, des associations locales (sportives, culturelles, de loisirs...), des professionnels de santé...

Vous habitez à Obernai et vous n'avez pas trouvé votre agenda 2024 dans votre boîte aux lettres ? Il est possible de vous en procurer un exemplaire à l'accueil de la Mairie ou en contactant la Direction de l'Information et de la Communication.

Tél. 03 88 49 95 71
communication@obernai.fr

Naissances

Juillet 2023

Jaya CESAR TATÉÏA, César KERN, Maloë MULLER, Eli RICHERT BENKSSIM, Stella SCHMITTER, Andréa GUILLOT, Mylann DAVID, Carla CHABEAUX, Paul LEVERT, Elyesa TOPAL.

Août 2023

Inaya MUSTAFA MIRVIC, Aïden EL HOURI, Rafael ANDRES MACHADO, Kenza DAOUD, Nélia WEISS.

Septembre 2023

Stanislas LINARD, Théo CAPUS, Edanur KEMALDAR, Axel BIGOT, Ismaïl KHDHIR, Iris ANCEL.

Octobre 2023

Léandre BONNIN, Sacha FUHRMANN, Andrea LOUIS ORFAO, Gaston WENTZIGER, Jade ZIMMERMANN, Lucy ZIMMERMANN, Arthur BEYOU, Ambre WEBER.

Obernai avec Coeur et Passion !

Cher(e)s Habitant(e)s d'Obernai

En cette période de Noël nous remercions :

- les Président(e)s et les membres des Comités de nos dynamiques associations,
- les personnels qui œuvrent pour notre sécurité et dans la protection civile (gendarmes, sapeurs-pompiers, policiers…),
- les personnels éducatifs mobilisés avec enthousiasme auprès de nos enfants, collégiens et lycéens,
- les personnels médicaux et paramédicaux, hospitaliers, qui, avec professionnalisme soignent les personnes souffrantes et les malades,
- ainsi que tous les acteurs économiques dans de très nombreux domaines qui, avec leurs équipes participent à la prospérité de notre belle Ville d'Obernai, qui jouit ainsi d'un rayonnement grandissant.

Inauguration de la Boutique Solidaire d'Obernai

Nous sommes, nous élus du Groupe majoritaire du Conseil municipal, très fortement mobilisés au quotidien pour œuvrer avec cœur et passion au service des habitants d'Obernai et des Terres de Sainte Odile.

Nous avons plaisir à mettre notre vision et notre énergie au service de l'action publique et de l'intérêt général, qui répond aux enjeux d'avenir de notre belle ville, pour le bien vivre ensemble.

Joyeux Noël et belle année 2024 à vous toutes et tous.

Plus d'infos sur : Facebook : @bernardfischer67 - @obernai.avenir - @Buchbergerfrank - @Robinclauss67

Bernard FISCHER, Isabelle OBRECHT, Robin CLAUSS, Isabelle SUHR, Frank BUCHBERGER, Marie-Christine SCHATZ, Jean-Jacques STAHL, Sophie SCHULTZ-SCHNEIDER, Christian WEILER, Adeline REISS, Martial FEURER, Céline OHRESSER-OPPENHAUSER, David REISS, Sandra SCHULTZ, Ethem YILDIZ, Marie-Claude SCHMITT, Ludovic SCHIBLER, Dominique ERDRICH, Benoit ECK, Elisabeth DEHON, Jean-Pierre MARTIN, Sophie VONVILLE, Xavier ABI-KHALIL, Sophie ADAM, Jean-Louis NORMANDIN, Pascale GAUCHE, Pascal BOURZEIX.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

Imaginons Obernai!

PAS D'AMBITION POUR LE LOGEMENT SOCIAL

Chers Obernoises et Obernois,

C'est en toute discrétion que le bailleur social Obernai Habitat vient de fêter ses 20 ans. La SEML Obernai Habitat est née en 2003 de la fusion des bailleurs SOGICOBE et de la société Immobilière de la Haute-Ehn : avec ses 756 logements, elle gère la majorité du parc social de la ville, qui en demeure l'actionnaire majoritaire. Notre groupe a interrogé à plusieurs reprises le maire et président d'Obernai Habitat sur la stratégie du bailleur et les investissements prévus pour la réhabilitation et le développement de son patrimoine. Nous n'avons pas obtenu de réponse. En 2016, une enveloppe de 19 millions d'euros d'investissements était prévue sur dix ans. De nombreux projets annoncés sur la période 2017-2023 n'ont pas été engagés (Sources : Rapport ANCOLS Obernai Habitat n°2017-113 - www.ancols.fr).

31 LOGEMENTS EN DIX ANS : c'est le nombre de nouveaux logements locatifs mis en service et imputables aux décisions d'Obernai Habitat depuis l'accession à la présidence de notre maire. Le logement social attendu par les jeunes et les familles passe loin derrière les programmes immobiliers privés. Nous vous invitons à nous suivre sur notre site et Facebook et nous profitons de cet espace pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.

Catherine EDEL-LAURENT, Jean-Louis REIBEL, Guy LIENHARD, Elisabeth COUVREUX, Sophie THEVENIN

Obernai la ville de demain

Chères Obernoises, chers Obernois ,

Les fêtes de fin d'année, c'est l'occasion du rappel des valeurs fondamentales pour notre bien vivre ensemble : l'empathie, la solidarité, la générosité, le respect des opinions de chacun. Soyons positifs et chaleureux. Joyeux Noël et meilleurs vœux à toutes et tous.

Sébastien BRETON

Festivités de Noël

Le Marché de Noël

Répartis sur les 4 places du centre-ville (Place André Neher, Place du Marché, Place du Beffroi et Place de l'Étoile), les 40 chalets du Marché de Noël de la Gastronomie et de l'Artisanat vous invitent à la rencontre d'artisans passionnés et dotés d'un vrai savoir-faire. Une belle occasion également pour déguster des produits du terroir, notamment : foie gras, pains d'épices, salaisons, bredele, vins d'Alsace, confitures, bière de Noël... et en garnir les tables de fêtes. Les créateurs proposent de quoi décorer le sapin ou faire plaisir à vos proches : suspensions, objets en bois et boules en verre soufflé...

Le Marché de Noël est ouvert :

- du lundi au jeudi de 10h à 19h,
- les vendredis, samedis et dimanches de 10h à 20h,
- les 24 et 31 décembre de 10h à 16h.
- Le Marché sera fermé le 25 décembre.

Vente aux enchères des cadeaux des commerçants

Des lots offerts par les commerçants et artisans des Vitrines d'Obernai et du Pays de Sainte-Odile seront remis au plus offrant lors d'une grande vente aux enchères. **Cet événement caritatif sera organisé par l'Office de Tourisme et les Vitrines d'Obernai les samedi 16 et dimanche 17 décembre à 15h sur la Place du Marché**. Les sommes récoltées seront reversées à la Boutique Solidaire Obernai (voir p.20).

Le programme complet des festivités sur www.noel-obernai.fr

Les saveurs de Noël se dégustent aussi à la maison

Vous avez envie de faire durer le plaisir des gourmandises de fin d'année à la maison ? Nous avons sélectionné pour vous quelques recettes aux senteurs de Noël à tester chez vous. Retrouvez ces recettes sur le site internet de la Ville ou en flashant le QR Code ci-dessous.

bit.ly/recettesdenoelobernai

La Navette gratuite de Noël, pensez-y !

Au départ des parkings périphériques et du camping-VVF, vers le centre-ville (et retour), prenez la navette de Noël gratuite et facilitez-vous la vie. La navette fonctionne les samedis et dimanches jusqu'au 23 décembre inclus de 14h30 à 19h30. Le départ se fait toutes les 15 minutes aux arrêts signalés «Navette de Noël».

Toutes les infos sur www.passo.fr

Ouverture des commerces les dimanches

Comme chaque année, les commerçants obernois ont la possibilité d'ouvrir les dimanches de l'Avent.

Ils vous donnent rendez-vous :

- le 17 décembre de 10h à 19h

- le 24 décembre de 8h à 16h.

Pour vos achats de fin d'année, privilégiez vos commerces de proximité et les producteurs locaux.

LES VITRINES D'OBERNAI ET DU PAYS DE SAINTE ODILE

Achetez local OBERNAI & PAYS DE SAINTE ODILE

Très belle
Année 2024
SAUF
SAUF LIVRAISONS 7h - 19h
Obernai